COMMUNE DE BRISON SAINT INNOCENT

1 Chemin du parc DESPINE
73 100 - Brison Saint Innocent

ACTE D'ENGAGEMENT

Marché de prestation de services et de fournitures

pour

l'entretien, la maintenance, la réparation et l'installation

des équipements d'éclairage public de la commune

Marché à procédure adaptée

Date limite de réception des offres :

lundi 13 septembre 2021 à 17 heures

ARTICLE 1 – Identification de l'acheteur

1.1 - Collectivité Publique

Commune de Brison-Saint-Innocent
Parc Despine
73100 Brison-Saint-Innocent

1.2 Personne habilitée pour donner des renseignements relatifs aux nantissement et cessions de créances :

Monsieur le Maire de la Commune de BRISON SAINT INNOCENT.

1.3 - Ordonnateur

Monsieur le Maire de Brison-Saint-Innocent

1.4 - Comptable public, assignataire des paiements

Monsieur le Trésorier principal
Trésorerie Principal d'Aix-les-Bains
9, avenue Victoria
73100 Aix-les-Bains

Article 2 – Contractant

Je soussigné,

NOM et Prénom : .....

□ Agissant en mon nom personnel :
Domicilié à : .....
Immatriculé à l'INSEE sous le n° SIRET : .....
Inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de : .....
Sous le n° .....
Téléphone : .....
Télécopie : .....
Courriel : .....

□ Agissant pour le nom et pour le compte de la société (intitulé complet et forme juridique de la société) : .....
.....
Domicilié à : .....
Immatriculé à l'INSEE sous le n° SIRET : .....
Inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de : .....
Sous le n° .....
Téléphone : .....
Télécopie : .....
Courriel : .....

Désigné dans le marché, sous le nom " titulaire " ;

- après avoir pris connaissance du règlement de consultation (RC), du cahier des clauses administratives particulières (CCAP), du cahier des clauses techniques particulières (CCTP) et des documents qui y sont mentionnés ;
- je m'engage à produire, si mon offre est retenue et si je ne les ai pas déjà fournis à l'appui de mon offre :
  - Les pièces prévues par le formulaire d'information du candidat retenu établi sous le formulaire NOTI1, dont celles mentionnées aux articles D8222-5 ou D8222-7 et D8222-8 du code du travail ;
  - Attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales (si ces éléments ne sont pas déjà demandés dans le cadre du formulaire NOTI2) ou documents équivalents en cas de candidat étranger.

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

ARTICLE 3 - Attestations

Je fournis, en annexe au présent contrat,

1- sur papier à en-tête de l'entreprise, qui indique le siège social et le numéro d'inscription au registre du commerce ou au répertoire des métiers, les renseignements et justifications relatives à l'exploitation, aux moyens techniques, références principales et mon habilitation, de l'entreprise que je représente,

2 - le certificat des administrations comptables et de cotisations sociales,

3 - les attestations d'assurance nécessaires pour couvrir la responsabilité que je peux encourir soit de mon fait, soit du fait des personnes travaillant sous mes ordres, à l'occasion de l'occupation des locaux et de l'utilisation des installations et du matériel mis à ma disposition, ainsi qu'à l'occasion des actes de toute nature accomplis, dans l'exercice de mon activité ou de celle de mes préposés dont je fournirai ipso facto copie de validité à chaque échéance.

Je certifie sur l'honneur que les travaux faisant l'objet de mon offre seront réalisés exclusivement, conformément au code du travail, avec les salariés directs et régulièrement employés de l'entreprise, auxquels je verse leurs indemnités de congés payés ou avec ceux d'une entreprise sous traitante que je pourrai proposer ou que je propose aujourd'hui en annexe ci-jointe.

ARTICLE 4 – Dispositions générales

4.1 – Objet

Le présent marché a pour objet l'entretien, la maintenance, la réparation et l'installation des équipements d'éclairage public de la commune de Brison Saint Innocent.

La signature de l'acte d'engagement emporte confirmation d'engagement du signataire pour l'ensemble des dispositions contenues dans chaque pièce de l'offre remise dans le cadre de la consultation. La valeur contractuelle de l'acte d'engagement et des pièces de l'offre est acquise à compter de la seule signature de l'acte d'engagement.

4.2 - Mode de passation

La présente consultation est un marché a procédure adaptée soumise aux dispositions de l'article R2123-1 du code de la commande publique.

ARTICLE 5 - Prix

Le marché se décompose en deux parties :

1) **Une partie composée d'un montant forfaitaire** fixé sur la base de l'exploitation et de la maintenance de l'éclairage public sur une année :

Le candidat indiquera, dans le tableau figurant dans le document intitulé **Décomposition du prix global forfaitaire (DPGF**) ou sur ou un tableau similaire, annexé au présent acte d'engagement, en euro hors taxe / an, la décomposition du prix global forfaitaire qu'il s'engage à respecter pour la réalisation de la mission.

Ces éléments sont précisés aux articles 3 et 5 du règlement de consultation.

2) **Une partie à bon de commande** comprend l'exécution des missions suivantes :
   - la fourniture des biens et équipements nécessaires à la réalisation des prestations de maintenance et d'entretien, n'entrant pas dans le champ d'application du 3) de l'article 3 du règlement de consultation. Ces éléments seront présentés par le candidat dans le bordereau des prix unitaires.
   - des interventions d'urgence présentant un risque, sur demande de la commune, dont le délai d'intervention doit être inférieur à 24 heures.

Le candidat indiquera, dans le tableau figurant dans le document intitulé **Bordereau des Prix Unitaires (BPU)** ou un tableau similaire, annexé au présent acte d'engagement, en euro hors taxe, le coût unitaire qu'il s'engage à respecter. Il pourra apporter toutes autres références qu'il jugera utile.

ARTICLE 6 - Durée

Le marché débutera en octobre 2021 et s'achèvera en octobre 2022. Le marché pourra être reconduit quatre fois par reconduction expresse.

ARTICLE 7 - Paiement

LA COMMUNE DE BRISON SAINT INNOCENT se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant du crédit du compte (joindre un relevé d'identité bancaire) :
- ouvert ou nom de : …….
- sous le N° : ……..
- à ……

ARTICLE 8 - Validité

J'affirme sous peine de nullité du marché et de résiliation licite ou de mise en régie à mes torts exclusifs, ne pas tomber sous le coup de l'interdiction découlant des articles L 2141-1 à 2141-14 du code de la commande publique.

Article 9 : Engagement du candidat

Fait en un seul original

A .....

le .....

Mention manuscrite "lu et approuvé"

Signature(s) du (des) candidat(s) (représentant(s) habilité(s) pour signer le marché)

Article 10 : Acceptation du marché (à remplir par le pouvoir adjudicateur)

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement

A .....

le .....

Signature de l'autorité compétente en vertu de la délibération en date du.....